

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL 26 NOVEMBRE 2015

Nombre de membres

En exercice : 54
Présents : 29
Votants : 33
Suffrages exprimés : 33

Vote

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation

19 NOVEMBRE 2015

Date de transmission en sous-préfecture

.....

Date d'affichage

.....

Délibération

N° 2015-24

Contrôle de légalité

L'an deux mille quinze, le 26 novembre à dix-sept heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à Corneilhan, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Gilles D'ETTORE, Président.

Présent(e)s titulaires : Mesdames et Messieurs, Yannick ALLEGRE, Gérard BARRAU, Alexandra BOUISSY LESTEL, Rémi BOUYALA, Didier BRESSON, Alain CARALP, Pierre CROS, Gilles D'ETTORE, Norbert ETIENNE, Sébastien FREY, Robert GAIRAUD, Jean-Pierre LAMBERT, Yann LLOPIS, Jean-Claude MARCHI, Michèle MILLER, Richard NOUGUIER, Hervé OBIOLS, Serge PESCE, Jean-Christophe PETIT, Daniel RENAUD, Patrick SOL, Michel SUERE, Florence TAILLADE, Emmanuel VILLANEUVA, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.

Présent(e)s suppléant(e)s : Madame, Messieurs, Edith FABRE, Michel FARENC, Régis GARCIN, Claude GEISEN, Alain GRENIER, conseillère et conseillers syndicaux suppléants.

Absent(e)s excusé(e)s représentés par mandats : Madame, Messieurs, Gwendoline CHAUDOIR, Guy COMBES, Jordan DARTIER, Bruno ENJALBERT, conseillères et conseillers syndicaux ayant donné respectivement mandat à Messieurs, Gilles D'ETTORE, Florence TAILLADE, Sébastien FREY, Hervé OBIOLS, conseillers syndicaux.

Absent(e)s excusé(e)s suppléés : Messieurs, Alain BIOLA, Gérard BOYER, Jordan DARTIER, Frédéric LACAS, Stéphane PEPIN-BONET, conseillers syndicaux.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames et Messieurs, Gérard ABELLA, Guy AMIEL, Francis FORTE, Alexandra FUCHS, Dominique GARCIA, Gérard GAUTIER, Robert GELY, Valérie GONTHIER, Michel HERAIL, Stéphane HUGONNET, Pascale LAUGE, Jacques LIBRETTI, Robert MENARD, Jean-Pierre PEREZ, Pierre POLARD, Christine PRADEL, Jean-Claude RENAUD, Edgar SICARD, Christophe THOMAS, Philippe VIDAL, Alain VOGEL-SINGER, Luc ZENON, conseillères et conseillers syndicaux titulaires.

Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire de séance : Yann LLOPIS.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1/2015

Rapporteur : Le Président

Compte tenu du vote du Budget Primitif en mars 2015 et dans le cadre de la régularisation des crédits 2015. Il convient d'effectuer à la demande du trésorier, la décision modificative suivante portant sur le changement de numérotation du compte de la classe des charges de personnel comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT – DEPENSES			→ SECTION INVESTISSEMENT- DEPENSES		
ARTICLE. CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT	ARTICLE. CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
SECTION FONCTIONNEMENT			SECTION FONCTIONNEMENT -		
ARTICLE. CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT	ARTICLE. CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
6411	Rémunération du personnel titulaire	60.468.68€	64111	Rémunération principale	60.468.68€
TOTAL GENERAL		-60.468.68 €	TOTAL GENERAL		60.468.68 €

Le chapitre, la nature de la classe restent les mêmes.



Ceci exposé, il vous est proposé :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n° 1 pour le budget principal 2015 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Comité Syndical, **ADOpte** cette proposition à l'unanimité
Ainsi délibéré à Béziers, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,


Le Président,
Gilles D'ETTORE